



Cloture liquidation pour insuffisance d'actif

Par **lamusch**, le **11/07/2014** à **13:51**

bonjour

je possédais une entreprise de transports en nom propre la liquidation a été prononcée en février 2011 et depuis plus rien pendant 3 ans hors je viens de recevoir du mandataire un rapport qu'il présente au tribunal pour cloturer la liquidation pour insuffisance d'actif à la suite je viens de recevoir une assignation au tribunal de commerce je ne possède rien hormis une maison mais qui est en insaisissabilité

que peut il m'arriver? est ce normal qu'ils aient mis autant de temps

dans l'attente

cordialement

stephane